



La lettre de la Surveillance Qualité de l'Air Intérieur (SQAi) dans les lieux accueillant des enfants

n° 5 – Aout 2017

**Lettre d'information à destination des élus concernés, des directeurs généraux
et des directeurs Hygiène Santé-Architecture Bâtiments-Petite Enfance-Education-ATMO BFC**

L'objet de cette lettre est de tenir informés les décideurs de l'avancement du dispositif SQAi. Elle tient lieu de compte rendu synthétique, un compte rendu détaillé existant par ailleurs.

Elle sera réalisée et diffusée à l'issue de chacune des réunions de suivi et de coordination entre chargé de suivi DHS, correspondants DAB-DPE-DE et chargée d'étude ATMO BFC.

Réunion (n°5) du 21 aout 2017 – On avance, on avance...

Après la saisie des grilles diagnostics, nous entrons désormais dans la partie consacrée aux mesures de polluants

A partir des grilles d'autodiagnostic saisies par les référents et correspondants DPE et DE, ATMO BFC vient de communiquer une enveloppe estimative des moyens budgétaires à prévoir pour faire réaliser des mesures de polluants par un bureau d'étude accrédité COFRAC.

Afin de finaliser le plan de mesures qu'il doit produire, ATMO BFC va désormais affiner les données pour aboutir à une estimation plus précise du besoin, par des entretiens avec les correspondants DPE et DE ainsi que des visites sur sites. Cette estimation optimisée permettra de préparer une consultation de bureaux d'études susceptibles de réaliser ces mesures et d'analyser leurs résultats.

1. Evaluation des moyens d'aération par DAB

L'évaluation des moyens d'aération sera sans doute terminée fin octobre 2017 dans tous les établissements.

Des interventions curatives hors réglementation QAI (nettoyages de filtres, etc.) sont réalisées simultanément et permettent une amélioration sensible de la qualité de l'air intérieur des établissements concernés.

2. Analyse des 4 grilles autodiagnostic figées au 13 juillet 2017

Afin de permettre l'avancement correct du dispositif QAI sur 2017, il est désormais nécessaire de figer pour cette année la saisie des 4 grilles autodiagnostic pour qu'ATMO BFC prépare le plan de mesures 2017 pour le 25 septembre.

Compte tenu du planning budgétaire contraint par la DM2, et afin de permettre à DPE et DE la programmation de la demande de financement, ATMO BFC a déjà communiqué une enveloppe estimative du coût des mesures devant être réalisées. Communiquée le 19 aout, cette enveloppe s'élève à (TTC) : DPE : 8 200€ ; DE : 22 400€.

3. A suivre sur septembre-octobre 2017

Après le plan de mesures communiqué par ATMO BFC :

- Réalisation d'un cahier des charges Support ATMO BFC pour DPE et DE
- Consultation de BE COFRAC par DPE et DE
- Choix du prestataire et lancement de la campagne de mesures

4. Etat d'avancement SQA au 21/08/2017

Echéance / Créneau	Opérateurs	Tache	% Total avancement	Crèches (15)	Maternelles (35)	Elémentaires (26)	Primaires (6)
Avril 2017	DPE	Affichage Poster SQA Ministère	25%	15/15 100%			
Fin 2017	DAB+ATMO	Evaluation Moyens d'aération	50%	15/15 100%	33/35 94%	2/26 7%	
Fin 2017	DAB	Rapport d'Evaluation des Moyens d'aération					
Fin 2017	DAB	Information utilisateurs / Affichage des conclusions du rapport					
Fin juin 2017 Report au 13 juillet 2017	DPE et DE + ATMO	Diagnostic Grille 1 : Enseignant, animateur, puéricultrice	69%	15/15 100%	24/35 68%	20/26 76%	2/6 33%
		Diagnostic Grille 2 : Personnel d'entretien	91%	15/15 100%	35/35 100%	26/26 100%	4/6 66%
		Diagnostic Grille 3 : Equipe de Gestion	60%	15/15 100%	15/35 42%	13/26 50%	3/6 50%
		Diagnostic Grille 4 : Personnel des services techniques en charge de la maintenance	25%	15/15 100%			
15 septembre 2017 Report au 25 septembre 2017	ATMO	Plan de mesures recommandées					
A partir du 15 octobre 2017	DPE et DE + BE COFRAC	Mesures COFRAC sur polluants suspectés					
Fin 2017	DPE et DE + ATMO	Plans d'actions					
Fin 2017	ATMO	Mesures complémentaires confirmatoires					
Fin 2017	DPE et DE + ATMO	Recherche de sources					
Fin 2017	DPE et DE + ATMO	Préconisation de remédiation					
Fin 2017	DPE et DE	Information utilisateurs sur les résultats des mesures COFRAC par affichage					

5. Prochaines réunions programmées

- Vendredi 25 août à 16h00
 - Réunion à la demande de C SCHWARTZ : Etat d'avancement du dispositif SQAI avec directeurs DPE-DE-DHS & chargé de suivi

- Lundi 25 septembre 2017 de 15h à 16h30
 - Réunion de suivi (n°6) Correspondants DAB-DPE-DE-ATMO BFC-DHS